

**EXTRAIT DES DÉCISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 18 novembre 2016

DOSSIER N° 2016 C11 F 20 134

Politique : - Environnement et développement durable

Programme : Environnement

Opération : Risques

Objet : Désignation des membres des quatre CLI iséroises

Service instructeur : DGS - Direction performance et modernisation du service au public

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations
-------------	-------	-------	-------	-------

Autres (à préciser)

Délégations à la Commission Permanente (*références délégation – articles*) :

Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2015SE1B3205 du 02 avril 2015

Dépôt en Préfecture le :

Publication le :

Notification le :

}

Exécutoire le :

TELETRANSMIS LE

22 NOV. 2016

Acte réglementaire : Non
ou à publier

Service des assemblées

DÉCISION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N° 2016 C11 F 20 134,

Vu l'avis de la commission des finances, des ressources humaines et des moyens généraux,

DECIDE

d'approuver les listes de désignation des membres des quatre CLI iséroises, telles que jointes en annexe :

- la CLI du CNPE (Centre nucléaire producteur d'électricité) de Saint-Alban Saint-Maurice-l'Exil,
- la CLI du CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives ; recherche, en cours de démantèlement-déclassement) et de l'ILL (Institut Laue Langevin ; réacteur de recherche) à Grenoble,
- la CLI de la SICN (Société industrielle de combustible nucléaire ; en attente de déclassement) à Veurey-Voroize,
- la CLI du CIDEN (Centre d'ingénierie et de la déconstruction et de l'environnement) de Creys-Malville (anciennement Superphénix en cours de démantèlement).

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Pierre Barbier

Liste des membres de la CLI auprès de la SICN Veurey-Voroise

Sont nommés membres de la commission locale d'information auprès de la société industrielle de combustible nucléaire (SICN) à Veurey-Voroise, et pour une durée de cinq ans :

PRESIDENT : M. Christian Coigné, **Conseiller départemental**, par désignation du Président du Département de l'Isère,

COLLEGE DES ELUS

- M. Michel Destot : **Député de la 3^e circonscription de l'Isère** ;
- M. Michel Savin : **Sénateur de l'Isère** ;
- M. le Président (ou son représentant) de la **Région Auvergne Rhône-Alpes**,
- Mrs Christian Coigné et Robert Duranton, **Conseillers départementaux de l'Isère** ;
- M. le Président (ou son représentant) de la **Grenoble-Alpes Métropole** ;
- Mrs. ou Mesdames les Maires (ou leurs représentants) des **Communes de Veurey-Voroise, Noyarey, Voreppe, Saint-Quentin sur Isère et du Fontanil-Cornillon** ;
- M. le Président (ou son représentant) de la **Communauté de commune du Pays-Voironnais** ;

ASSOCIATIONS DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

- M. le Président (ou son représentant) de la **Fédération Rhône-Alpes pour la protection de la nature (FRAPNA)** ;
- M. le Président (ou son représentant) de la **Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRIIRAD)** ;
- M. le Président (ou son représentant) de l'**Association de l'Association pour le cadre de vie à Voreppe (ACVV)** ;
- M. le Président (ou son représentant) de l'**Association de pêche (AAPPMA) « La truite du ruisseau » à Veurey-Voroise** ;

ORGANISATIONS SYNDICALES REPRESENTATIVES DE SALARIES

Messieurs ou Mesdames les **représentants syndicaux de la SICN, les représentants syndicaux des entreprises prestataires et présentes sur le site de la SICN à Veurey-Voroise, ou, à défaut, les représentants départementaux de ces syndicats** ;

PERSONNALITES QUALIFIEES ET REPRESENTANTS DU MONDE ECONOMIQUE

Pour le groupe représentant les **intérêts économiques locaux** : M. le Président (ou son représentant) de la **CCI de Grenoble** ;

Pour le groupe représentant les ordres « professionnels médicaux » territorialement compétents : M. le Président (ou son représentant) du conseil départemental **de l'ordre des médecins de l'Isère** ;

Pour le groupe représentant les personnes compétentes dans le domaine du nucléaire, de la communication ou de l'information :

- ◆ M. le Président (ou son représentant) de l'**Institut des risques majeurs (IRMa)** ;
- ◆ M. le Président (ou son représentant) de l'**Amicale des anciens de la SICN** ;
- ◆ M. le Président (ou son représentant) de l'**Association des entreprises d'actipole** ;

LISTE COMPLEMENTAIRE

Mrs les Présidents (ou leur représentants) des entreprises **SOFRADIR et Ulis**, présentes dans le périmètre des INB de la SICN.